# Fil de la Feuillante

octobre 2018


Rentrée scolaire 2018-2019 p3

Chèque énergie p5

Le Jour de la Nuit p7

VILLE DE FONTAINE LE COMTE

# Édito

**Chères Fontenoises,**
**chers Fontenois,**

Une fois n'est pas coutume de remercier tous les habitants qui, à l'occasion, ont fait part de leur plaisir de bien vivre sur la commune de Fontaine-le-Comte, d'en apprécier le cadre, les services, les activités, et qui sont force de proposition.

Nous pouvons regretter ceux (certes fort peu nombreux) qui, à l'opposé, non de cesse que de se plaindre ou de critiquer sans ne rien proposer. Cela relève sans doute de philosophies différentes « d'utiliser » sa vie.

Faut-il rappeler que les communes sont des lieux où, pour des raisons multiples, (familiales, professionnelles, géographiques,...) des citoyens s'installent les uns à côté des autres. Par nécessité, ils se sont vus obligés d'organiser les infrastructures et les services communs et pour cela, ils ont désigné parmi eux des personnes pour les gérer : les élus municipaux. En leur donnant des moyens via une contribution : les impôts locaux.

Il y a eu la belle époque où cette mutualisation financière et démocratique a permis d'investir dans la voirie, les bâtiments publics, d'organiser des services de proximité, d'accompagner les associations, etc.

Aujourd'hui la donne est en train de changer car les communes font face à une modification discrète mais affirmée et progressive de ce mode de gestion. En effet, les contributions des citoyens directs (impôts locaux) ou indirectes (au niveau national) régressent de manière substantielle. Le paroxysme sera atteint en 2019 avec le processus de suppression de la taxe d'habitation.

Indépendamment des efforts de rationalisation, de gestion, et d'économie d'échelle via l'intercommunalité, le résultat est sans appel : la commune ne pourra plus offrir les mêmes prestations et services tels qu'elle le faisait.

Le seul moyen pour maintenir un niveau convenable est que les citoyens participent directement à défaut de le faire par contributions financières.

Le processus est déjà engagé comme l'illustrent les exemples suivants :

- l'obligation faite à chacun d'entretenir son « trottoir » en arrachant les mauvaises herbes, en ramassant les feuilles...
- la suppression du ramassage bus scolaire pour les déplacements les plus courts.
- l'organisation de la vigilance citoyenne.

C'est ainsi que la vie communale pourra sauvegarder ses valeurs avec une solidarité citoyenne physique plus que contributive.

Chacun de nous se doit d'en prendre bien conscience. C'est un changement sociétal majeur qui ne pourra être positif qu'avec l'adhésion du plus grand nombre.

**Philippe Brottier**
**Maire**

# Sommaire


**Enfance et Jeunesse** ..... p3
Rentrée scolaire 2018-2019

**Économie** ..... p. 4 et 5
Travaux aux écoles • Travaux à l'abbaye • Chèque énergie • Nouvelles entreprises

**Vie de la commune** ..... p. 6 à 8
Octobre rose • 5ème soirée des acteurs sportifs
Le Jour de la Nuit • Tous ensemble, nettoyons la commune • Marché de Noël

**Associations** ..... p. 9 à 11
Anciens combattants (U.F.G.V.A.C.) • La bal folk de Vaincre la Mucoviscidose
La Festive : trocante et fête de la pomme • Relais des Gars'Z'Elles en préparation
Les gens du théâtre de Fontaine

**Agenda 2018** ..... p. 12




**Enfance et Jeunesse**

# Rentrée scolaire 2018 - 2019

Les vacances sont terminées et les écoliers ont repris le chemin de l'école.

**449 enfants** sont inscrits à l'école de Fontaine-le-Comte.

## École élémentaire Jacques PREVERT

Cette année l'école élémentaire compte : **283 élèves.**
Mme BOUCHÉ LAMONGIE a pris la direction de l'école élémentaire suite au départ de M. CHARPRENET.

**CP** ..... 24
Mme TRUTAUD Alexandra

**CP** ..... 24
Mme VEYSSIERE Karine

**CP-CE1** ..... 21
Mme PRICE Sandrine

**CE1** ..... 25
M. BOUÉ Dominique

**CE1-CE2** ..... 23
Mme RIEUPEYROUX Florence
Mme AUDEBERT Mélanie

**CE2** ..... 28
Mme BOUCHE LAMONGIE Valérie
Mme AUDEBERT Mélanie

**CE2-CM1** ..... 24
M. GRELLIER Freddy

**CM1** ..... 27
Mme CHANTREAU Marie

**CM1** ..... 27
Mme LE BRETON Françoise

**CM2** ..... 30
M. GUILLON Claude

**CM2** ..... 30
M. MERY Luigi

## École maternelle Charles PERRAULT

Cette année, l'école maternelle accueille : **166 élèves.**

**Petite section** ..... 25
Mme BENET Emmanuelle

**Petite section** ..... 26
Mme PUYGRENIER Christelle

**Petite-Moyenne section** ..... 26
Mme CHAUVIERE Florence

**Moyenne section** ..... 30
M. MIT Christophe / Mme DELAVAULT Séverine

**Grande section** ..... 30
Mme DAVIAUD Laetitia / Mme LANDREAUD Rebecca

**Grande section** ..... 29
Mme THOMAZIC-RAGOT Francine

Le nombre d'élèves à l'école maternelle est en augmentation d'un peu plus d'une dizaine d'enfants, quant à celui de l'élémentaire, il reste stable cette année par rapport à l'année précédente.
**Quelques rappels :**
Comme chaque année, il est demandé aux parents de respecter les règles élémentaires de sécurité (pour rappel, l'arrêt bus n'est pas une place de stationnement)...

**Il est TOUJOURS interdit de :**

- Stationner ou s'arrêter sur le trottoir.
- Stationner ou s'arrêter en double file.
- Stationner ou s'arrêter sur la zone d'arrêt du bus scolaire.
- Stationner ou s'arrêter devant les bateaux des riverains.
- Stationner sur les emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite.

Pour la sécurité de nos enfants et afin de prévenir d'éventuels accidents, nous vous remercions d'utiliser les **places de parking** et de respecter le code de la route.
De plus, marcher est bon pour la santé.

**« Devant l'école, il y a vos enfants et ceux des autres.**
**Alors, l'aménagement le plus sûr, c'est votre comportement ! »**

VILLE DE FONTAINE LE COMTE

Économie

# Travaux aux écoles

## Toujours plus d'investissements pour l'école !

Alors que la rentrée précédente avait été largement consacrée à l'acquisition de matériels informatiques, cette année, la commune a poursuivi sa politique budgétaire ambitieuse pour le groupe scolaire.

L'été fut ainsi l'occasion de refaire entièrement la cour de l'école maternelle. La surface en enrobé a été agrandie afin de permettre aux enfants de profiter de la cour durant l'automne mais aussi l'hiver. Un potager de 50 m² a été créé et de nouvelles plantations seront réalisées dès cet automne. Le bac à sable dispose désormais de volets rétractables et de nouveaux jeux (miroir déformant, tourniquet, araignée à corde,...) ont été acquis.

Parallèlement, la commune a revu l'ensemble des accès au groupe scolaire. Toutes les grilles et portails ont été changés pour être plus hauts, mieux sécurisés et plus contemporains. À cela s'ajoute des visiophones installés aux principaux accès des écoles et du centre de loisirs.
Ces travaux ont été confiés à Mme FOLLIN de l'agence TETRARC de Nantes pour la partie maîtrise d'œuvre, à ID VERDE pour les aménagements de la cour et des clôtures, et à l'entreprise INNOVATEC de Saint-Benoît pour les dispositifs de sécurité.

Au total, l'ensemble de ces travaux représente un **investissement** de près de **208 500 € HT.**

La commune a bénéficié d'une **subvention de 166 582 €** de la part du Fonds de Solidarité Territoriale (FST). Fonds dont bénéficie les communes impactées par la LGV.

La cour de l'école élémentaire a également connu des travaux. Une première tranche a été réalisée cet été pour accueillir les fondations du nouveau préau qui sera installé durant les vacances de la Toussaint. Il sera en toile tendue et occupera une surface de près de 320 m². La structure permettra d'assurer une liaison couverte vers la restauration scolaire et de remplacer le préau existant qui était fortement dégradé. Cet aménagement réalisé par la société SMC2 représente un **investissement de 126 300 € HT**. Pour cette opération, la commune a également pu compter sur le FST à hauteur de **101 040 €**.

Enfin, les agents du service technique ont réalisé la peinture dans deux classes parmi les six de l'école maternelle.
C'est donc dans des conditions optimales que les jeunes Fontenois ont pu faire leur rentrée. Toutes ces opérations sont la traduction concrète des choix budgétaires ambitieux portés par la commission Éducation, Jeunesse et Solidarité.

# Travaux à l'abbaye

## Poursuite de l'embellissement de l'abbatiale

Après la refonte complète l'hiver dernier de l'ensemble de l'éclairage intérieur de l'abbatiale, la Commission Patrimoine a souhaité mettre l'accent cette année sur le chauffage de cet édifice afin d'en améliorer le confort lors des cérémonies ou des spectacles qui s'y déroulent.

En septembre, l'entreprise DELESTRE a donc procédé aux travaux d'installation de huit nouveaux panneaux radiants au niveau de la nef centrale, au remplacement des lampes des panneaux existants par des modèles plus performants et moins énergivores, ainsi qu'à la mise en sécurité de tous ces équipements.
Le tout pour un **investissement de 18 810,50 € HT** pour lequel la commune a bénéficié d'une **subvention** du Fonds de Solidarité Territoriale (FST) à hauteur de **15 048 €**.

# Chèque énergie

Depuis le 1er janvier 2018, le chèque énergie remplace le Tarif de Première Nécessité (TPN électricité) et le Tarif Spécial de Solidarité (TSS gaz).

**Vous êtes concerné ?**
Dès décembre 2017, SOREGIES, fournisseur d'électricité sur notre commune, vous a adressé un courrier vous informant de ce dispositif et des modalités d'application.
Le chèque énergie vous est attribué selon vos ressources et la composition de votre famille (sur la base des informations transmises par les services fiscaux), il vous est automatiquement envoyé. Vous n'avez aucune démarche à faire.
Vous pouvez l'utiliser pour payer vos factures d'électricité et/ou de gaz, ainsi que certains de vos travaux de rénovation énergétique.

**Comment l'utiliser ?**
- Soit en ligne sur : **www.chequeenergie.gouv.fr** en vous munissant de votre facture SOREGIES afin de pour vous identifier grâce à votre référence client,
- Soit par courrier, accompagné d'une photocopie de votre facture SOREGIES à l'adresse suivante :
**78 av Jacques Cœur - CS 10000 86068 POITIERS CEDEX 9**
**05 49 44 79 00**

**Astuces**
· Choisissez plutôt la démarche en ligne,
· N'attendez pas de recevoir votre facture pour envoyer votre chèque à SOREGIES,
· Dès votre première démarche en ligne, vous pouvez demander la déduction du montant de votre chèque sur vos factures d'énergie des années à venir.

**Besoin d'aide sur le chèque énergie ?**
**www.chequeenergie.gouv. fr** ou
**0 805 204 805** (service & appel gratuits)

**Vous êtes bénéficiaire du chèque énergie ?**

Transmettez votre attestation à SOREGIES qui prend en charge :
· Les frais de mise en service et d'enregistrement du contrat lors de l'installation dans un logement,
· 80 % des frais de coupure et de rétablissement de l'énergie suite à un défaut de paiement.

# Nouvelles entreprises

**Massages Bien-être**
Une praticienne « Massages Bien-être » s'est installée sur la commune. Jenny propose des massages pour femmes, femmes enceintes, enfants et bébés dans son cabinet.
3 rue René Cassin - **06 43 53 36 26**

**Votre-Informaticien.fr**
Je suis Vincent VARESANO, créateur de l'entreprise Votre-Informaticien.fr où je propose la maintenance et le dépannage informatique à domicile ou dans mon local. Fondée sur l'idée que l'informatique et l'écologie peuvent faire bon ménage, je suis pour la réparation ou la restauration des ordinateurs plutôt que l'achat de neuf. Je propose également le recyclage des appareils hors service ou trop âges.
**07 67 091 091** - contact@votre-informaticien.fr
www.votre-informaticien.fr

**Efficity**
EffiCity, le spécialiste de la transaction immobilière, vous accompagne dans vos projets en offrant un suivi personnalisé. Réactive et compétente, notre équipe fournira une estimation objective de votre bien ainsi qu'un service de diffusion optimale. Des offres sécurisées et une gestion administrative complète vous garantiront de vendre dans les meilleures conditions.
Willy DELHUMEAU - **06 10 26 65 02** - wdelhumeau@efficity.com
Sylvain BROTTIER - **06 63 59 50 80** - sbrottier@efficity.com

# Octobre Rose

## Ensemble pour le dépistage du cancer du sein

Le mois d'octobre est celui de la sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Durant le mois, de nombreuses actions seront menées dans le département.

La Municipalité de Fontaine-le-Comte s'engage et pour montrer son soutien, la mairie portera elle aussi, le ruban rose.

Ensemble portons tous le ruban rose et gagnons le combat !

# 5ème soirée des acteurs sportifs

## Venez applaudir nos sportifs et les bénévoles !

Comme l'année précédente, la municipalité invite tous les Fontenois et les Fontenoises à venir célébrer les sportifs de la commune et les nombreux bénévoles engagés dans les associations sportives lors de la soirée des acteurs sportifs.

**Vendredi 12 octobre 2018 à 19h**
**Salle Raymond-Sardet**
**Complexe des Châtaigniers - Ouvert à tous**

Sportifs et bénévoles seront mis à l'honneur ; ils recevront diplômes, cartes cadeau et d'autres petits objets aux couleurs de la commune. N'hésitez pas à venir les applaudir.

**Invitations aux Fontenois**

# Le Jour de la Nuit

## Éteignons la lumière, rallumons les étoiles !

Le Jour de la Nuit est une opération de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé. Fontaine-le-Comte participe à l'évènement, c'est pourquoi dans la nuit de samedi 13 à dimanche 14 octobre 2018, il n'y aura pas d'éclairage public entre 18h et 6h30. À cette occasion, des évènements sont organisés dans tout le département.
Retrouvez toutes les informations sur le site :
**https://www.jourdelanuit.fr/**

La commune applique depuis quelques années, une politique énergétique en faveur des réductions de consommation et de la préservation de l'environnement. Si en France, la quantité globale de lumière émise ne cesse de croître, pour notre commune le choix a été fait par l'équipe municipale de diminuer l'éclairage public en coupant ce dernier entre 22h et 6h30 du matin. À cette action s'ajoute la pose de minuteurs ainsi que le remplacement des anciennes ampoules par des lampes LED.

# Tous ensemble, nettoyons la commune

Le **samedi 17 novembre 2018**, rendez-vous tous, petits et grands, dès 9h30 devant la mairie pour la chasse aux déchets ! Tous les habitants sont invités à participer, en allant nettoyer eux-mêmes les rues en groupe.

Après le café d'accueil, les nettoyeurs, armés de gants, de sacs poubelles et de gilets jaunes, iront dans les rues et chemins du village, bien décidés à récupérer un maximum de déchets. La matinée se terminera autour d'un pot convivial.

Cette démarche a pour but de sensibiliser un public intergénérationnel aux bons gestes et au tri des déchets.

Pour le succès de cette opération, venez nombreux !

# Marché de Noël

## Réservez le samedi 1er décembre 2018 dans vos agendas

Le marché de Noël de Fontaine-le-Comte qui se tiendra de 14h à 20h, rue de l'Abbaye, sera l'occasion de découvrir une cinquantaine d'artisans qui vous proposeront leurs productions et leurs créations :

- produits du terroir,
- objets d'artisanaux en bois,
- produits régionaux,
- porcelaine,
- écharpes,
- chapeaux,
- bijoux,
- poterie,
- lampes,
- miel,
- pain d'épice,
- artisanat d'Inde et du Viêt-Nam,
- olives & tapenades,
- pâtisseries & pains,
- charcuteries,
- décorations de Noël,
- confiseries,
- bière artisanale,
- tableaux,
- produits de Madagascar,
- maroquineries... et bien d'autres encore.

**Au programme :**
Père Noël, vin ou chocolat chaud, crêpes, confiseries, manège, pêche aux canards, promenade en calèche,...

# Anciens Combattants (U.F.V.G.A.C.)

## De nouveau pour les anciens d'Algérie ?

Vous êtes dans la tranche d'âge susceptible d'avoir été militaires présents en Algérie après la fin de la guerre entre juillet 1962 et juillet 1964. À cet effet, le projet de loi de finances pour 2019 doit attribuer la carte de combattant à ces militaires avec tous ses avantages accordés dans le cadre du droit à réparation. Cette demande faisait partie des actions établies chaque année par notre association et transmises aux parlementaires.
Dans cette attente et afin de préparer votre demande à adresser le moment venu à l'O.N.A.C. de la Vienne, nous vous prions de contacter le président :

M. Robert AIGRET
28 rue de la Vallée - 86240 FONTAINE-LE-COMTE
**05 49 57 29 65 - 06 22 46 39 32**

## Voyage « Noël avant Noël » en Anjou

La section locale organise une sortie de la journée à Baugé en Anjou le **4 décembre 2018**, départ à 8h du parking du stade et retour le soir au même endroit. Il y aura le marché de Noël, le déjeuner festif animé par la compagnie artistique Cénomane, la revue « Rêve en Folies » et la partie danse assurée par l'orchestre Damien ROY.
Cette sortie est ouverte à tous, si vous êtes intéressé(é), contactez le trésorier :

M. James BODIN
10 rue des Champs du Roy - 86240 CROUTELLE
**05 49 57 07 37**

# Le bal folk de Vaincre la Mucoviscidose

## Ensemble, nous vaincrons la mucoviscidose !

L'Association « Vaincre la Mucoviscidose » organise son bal folk avec le groupe Engoulevent, le **samedi 24 novembre 2018**, à la salle Raymond-Sardet, au Complexe des Châtaigniers, à partir de 21h30. 20ème édition de cette manifestation au profit de Vaincre la Mucoviscidose, qui se veut être avant tout une soirée conviviale et festive, qui rassemble un public aimant la danse et la musique traditionnelle (novice, confirmé, seul(e), en couple ou entre amis !)
Un public également fidèle à cette cause, car les profits de cette manifestation sont reversés intégralement pour les missions de l'association Vaincre la Mucoviscidose.
La recherche progresse grâce à vous !

# La Festive : trocante et fête de la pomme

## Fête de la Pomme
## Trocante - 14 octobre 2018

Comme chaque année, le deuxième dimanche d'octobre verra son marché dominical s'animer en raison du pressage de pommes avec un nouveau pressoir et de la traditionnelle trocante, réservée aux enfants de Fontaine-le-Comte.
Fontenois, Fontenoises, si vous avez des pommiers qui apportent plus de pommes que votre consommation, n'hésitez pas à contacter La Festive au **06 23 67 26 48** ou à **lafestiveflc@orange.fr** à partir du 1er octobre si vous souhaitez les offrir à la manifestation du 14 octobre 2018.

Bien sûr, comme l'année passée, chaque visiteur pourra venir avec des bouteilles d'eau vides d'1,5 litres pour récupérer du jus de pommes.

## Carnaval du 31 mars 2018

Votre Comité des Fêtes, La Festive de Fontaine-le-Comte a programmé pour le dernier jour de mars prochain une journée Carnaval.
Dans vos quartiers, vos associations, où que vous soyez, vous êtes peut-être un petit groupe à chercher un moyen de vous rencontrer plus souvent et une volonté de montrer votre engagement, votre créativité à tous.
Alors pourquoi n'envisageriez pas de fabriquer un char avec des objets de récupération pour le faire défiler à l'occasion de cette journée.
La Festive est à votre disposition pour répondre, dans la mesure du possible à vos questions, vos interrogations, ou à vos besoins au :

**06 70 14 63 24 - 06 23 67 26 48 - 06 08 14 82 05**

# Le Relais des Gars'Z'Elles en préparation

Le **dimanche 13 janvier 2019**, les Gars'Z'Elles Fontenoises organiseront la 2ème édition du « Relais des Gars'Z'Elles ».

N'hésitez pas à venir encourager les participants au départ et à l'arrivée au niveau de la Mairie de Fontaine-le-Comte ainsi que sur la zone du « relais » au Village Loisirs, en face du Sporting Club.

Afin de faire de cette matinée un bon moment festif et sportif, n'hésitez pas à prendre attache avec l'association si vous souhaitez apporter votre soutien à la mise en place de cette manifestation.

Contact :
M. Pierre FONTAINE (le président)
06 65 30 06 69
president@lesgarszellesfontenoises.fr

# Les gens du théâtre de Fontaine

## Cette année, la fête du 14 Juillet aura lieu en novembre.

Nous sommes en 1994. Le Maire de Vaugaudray, commune imaginaire du Chinonais, et tous ses habitants, petits et grands, se mettent en quatre pour vous faire vivre une inoubliable fête nationale doublée d'un hommage au grand François Rabelais, né à quelques kilomètres d'ici, et qui aurait eu 500 ans cette année-là.

**Au programme :**
Repas à table comprenant apéritif, entrée, plat, fromage et dessert, remises de médailles, nombreuses animations sur Rabelais, feu d'artifice et bal populaire.

Le banquet republicain du 14 Juillet 1994 a Vaugaudray pour le 500ème anniversaire de la naissance de François Rabelais.

**Salle de la Feuillante**
- Samedi 17 novembre - 19h30
- Dimanche 18 novembre - 12h30
- Vendredi 23 novembre - 19h30
- Samedi 24 novembre -19h30

**TARIFS (sur réservation) :**
**http://gens-theatre-fontaine.blogspot.com**
ou **06 07 90 98 55**
**Prix d'entrée habituel :**
1 enfant, 4 étudiant, 7 adulte
+ repas à prix coûtant (non encore chiffré).

Toute la troupe s'est retrouvée en juin, au cours d'une sortie en famille, au pays de Rabelais, afin de s'imprégner de l'atmosphère de Gargantua et des guerres Picrocholines.

VILLE DE FONTAINE LE COMTE

# Agenda 2018

## OCTOBRE

**Samedi 6 au lundi 8 octobre**
• **Exposition photo annuelle**
Amis de l'Image
Salle Raymond-Sardet
(Complexe des Châtaigniers)

**Vendredi 12 octobre**
• **Soirée des acteurs sportifs**
À 19h
Salle Raymond-Sardet
(Complexe des Châtaigniers)

**Samedi 13 octobre**
• **Jour de la Nuit**
Extinction de l'éclairage public sur toute la commune.

**Dimanche 14 octobre**
• **Thé dansant**
Du Club de la Feuillante
Salle Raymond-Sardet
(Complexe des Châtaigniers)

• **Trocante et fête de la pomme**
Place Charles de Gaulle

**Dimanche 21 octobre**
• **Présence de la Brigade Mobile de Gendarmerie Départementale**
De 9h à 13h - Place du Marché

**Dimanche 24 octobre**
• **Conseil Municipal**
19h en mairie

**Samedi 27 octobre**
• **Concert**
À 21h organisé par Villa Fontanella
Site Abbatial

## NOVEMBRE

**Samedi 10 novembre**
• **Rencontres & Dédicaces : thème histoire**
Avec les bénévoles de la bibliothèque, de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.
Bibliothèque Brigitte-Ramel

**Dimanche 11 novembre**
• **Commémorations du 11 Novembre**
Avec les Anciens Combattants au Monument aux Morts

**Vendredi 16 novembre au jeudi 22 novembre**
• **Exposition annuelle**
L'Atelier de Fontaine
Salle Raymond-Sardet
(Complexe des Châtaigniers).

**Samedi 17 novembre**
• **Nettoyons la Nature**
RDV devant la mairie à partir de 9h30.

**Samedi 17 novembre**
• **Repas spectacle** des Gens du Théâtre de Fontaine « Le Banquet Républicain » à 19h45
Salle de la Feuillante

**Dimanche 18 novembre**
• **Repas spectacle** des Gens du Théâtre de Fontaine « Le Banquet Républicain » à 12h45
Salle de la Feuillante.

**Samedi 21 novembre**
• **Conseil Municipal**
19h en mairie

**Samedi 23 novembre**
• **Repas spectacle** des Gens du Théâtre de Fontaine « Le Banquet Républicain » à 19h45
Salle de la Feuillante

**Samedi 24 novembre**
• **Repas spectacle** des Gens du Théâtre de Fontaine « Le Banquet Républicain » à 19h45
Salle de la Feuillante

• **Bal Folk**
Salle Raymond-Sardet
(Complexe des Châtaigniers)

## DÉCEMBRE

**Samedi 1er décembre**
• **Marché de Noël**
De 14h à 20h.
Rue de l'Abbaye

**Dimanche 2 décembre**
• **Repas des ainés**
Salle Raymond-Sardet
(Complexe des Châtaigniers)

APPCH - Poitiers - 05 49 88 03 31 - Crédits photos : Mairie Fontaine-le-Comte - Freepik